

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques doivent permettre d'identifier, de retrouver et de consulter facilement un document. La présentation de ces références est soumise à des règles régies par des normes précises (Z 44-005 de décembre 1987 et ISO 690-2 de février 1998 pour les documents électroniques). Toutefois, ces normes peuvent être interprétées de manière différente selon les pays, les disciplines et les universités. Cette « interprétation » se manifeste dans la forme du nom d'auteur ou la place de la date notamment. Il est donc préférable, pour un mémoire ou une thèse, d'adopter l'usage de l'université de soutenance.

Support papier

1 - Monographies

NOM, Prénom de l'auteur. Titre : Sous-titre. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, Année de publication. Nombre de pages. Collection (facultatif). ISBN.

A NOTER : le titre de l'ouvrage est toujours en italique ou en gras ou souligné

Exemples :

- DARROBERS, Martine, LE POTTIER, Nicole. *La recherche documentaire*. Paris : Nathan, 2000. 159 p. Repères pratiques ; 25.
- Association des bibliothécaires français. *Le Métier de bibliothécaire*. 11^e éd. Paris : Edition du cercle de la librairie, 2003. 454 p.
- *Dictionnaire du Web*. Sous la direction de Francis Balle et Laurent Cohen-Tanugi. Paris : Dalloz, 2001. 322 p.

1.1 – Volume

NOM, Prénom de l'auteur. Titre du document. Numérotation de la partie. Titre de la partie. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, Année de publication. Nombre de pages. ISBN du volume (facultatif)

- BLASSELLE, Bruno. *Histoire du livre*. Volume 1. A pleine pages. Paris : Gallimard, 1999. 160 p.

1.2 - Chapitre

NOM, Prénom de l'auteur. Titre du document. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, Année de publication. Numérotation du chapitre, Titre du chapitre, Nombre de pages du chapitre.

- PIOLAT, Annie. *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. Marseille : Solal, 2002. Chap. 8, Citation et référencement, p. 115-131.

1.3 - Contribution

NOM, Prénom de l'auteur de la contribution. Titre de la contribution. In NOM, Prénom de l'éditeur de l'ouvrage. Titre du document. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, Année de publication. Nombre de pages de la contribution.

A NOTER : le document au niveau global est introduit par : « In ». C'est le titre du document global qui est en italique et non le titre de la contribution.

- CHARTIER, Roger. La mort ou transfiguration du lecteur ? In MOLLIER, Jean-Yves (éd.). *Où va le livre ?* Ed. mise à jour et augmentée. Paris : La Dispute, 2002. p. 295-312.

2 - Périodiques

A NOTER : C'est le titre de la revue qui est en italique et non le titre de l'article

2.1 - Numéro Spécial

Titre : sous titre. *Titre du périodique*. Date de publication, numéro, volume. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, date de début de parution-date de fin de parution. ISSN

- Les enjeux juridiques de l'Internet. *Problèmes politiques et sociaux : articles et documents d'actualité mondiale*. Oct. 2003, n° 893. Paris : Documentation française, 1970-

2.2 - Article

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. *Titre de la revue*. Date de publication, volume, numéro, nombre de pages.

- LAZULY, Pierre. Le monde selon Google. *Le Monde diplomatique*. n° 595, Oct. 2003, p 28-29.

2.3 - Article dans un supplément

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. *Titre de la revue*. Date de publication, volume, supplément, numéro, nombre de pages.

3- Travaux universitaires non publiés

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre*. Type de travail (thèse, mémoire, rapport) Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.

- CAVELIER CROISSANT, Valérie. *La presse quotidienne française sur Internet : stratégies, discours et représentations des acteurs de presse quotidienne d'information générale dans le cadre du développement de leur site Internet*. Thèse Sciences de l'information et de la communication. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, 2002, 518 p.

Support électronique

1- Sites Web

Nom du site [Type de support : en ligne]. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, date de publication [consulté le ...]. Date ou périodicité de mise à jour. Disponible sur <adresse URL> (pour les documents en ligne)

NADJI F., BOUDIA D. *Guide de rédaction des références bibliographiques* [en ligne] Villeurbanne : Doc'INSA, 2001. [consulté le 14.03.2002]. Disponible sur : <http://docinsa.insa-lyon.fr/docs/refbibli.html>

2- Contribution sur un site

Auteur Prénom. Titre de la contribution. Nom du site. [Support]. Date d'édition ou de mise à jour [date de consultation]. Disponibilité et accès.

Hoemann George H. Principe de stockage. *ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs*. [En ligne]. 1999 [consulté le 13 mars 2001]. Disponible sur : <http://www.andra.fr>

3- Contributions (dictionnaires, encyclopédies, etc.)

NOM, prénom de l'auteur. Titre de l'article. In Titre de la monographie [Type de support]. Date de publication [consulté le...]. Date ou périodicité de mise à jour. Disponible sur <adresse URL> (pour les documents en ligne)

- DROMARD, Danièle et SERET, Dominique. Evolution d'Internet. In *Encyclopedia Universalis* [en ligne]. 2004 [consulté le 10 mars 2004]. Disponible sur : <http://www.universalis-edu.com>

4- Articles de périodiques

NOM, prénom de l'auteur. Titre de l'article. Titre du périodique [Type de support]. Date de publication, volume, numéro [consulté le...]. Disponible sur <adresse URL> (pour les documents en ligne)

- LE GENDRE, Bertrand. Le succès fulgurant de Google. *Le Monde* [cédérom]. 19 novembre 2003, page 20.



Jacques ANDRÉ

Petites leçons de typographie

Version 1990 — PDF du 12 novembre 2008
<http://jacques-andre.fr/faqtypo/lessons.pdf>

 **IRISA**
Institut de Recherche
en Informatique et Systèmes Aléatoires

Avertissement

En 1990, j'avais fait, sous le titre de *Petites leçons de typographie*, la compilation de notices qui paraissaient sous forme d'un feuillet dans *Irisa Hebdo* où je « rappelaï » quelques règles fondamentales de typographie et dont je pensais faire la base d'un manuel de rédaction de textes scientifiques. Mais je me suis vite rendu compte de la difficulté, voire de la vanité, de la chose et ai donc laissé traîner ce projet.

Toutefois, ces *Leçons* ayant été mises sur le *web* (souvent de façon piratée) dans un format peu accessible (fichier .dvi), on m'a demandé de les rééditer. Après avoir longtemps hésité, j'ai donc décidé d'en profiter pour les réécrire, corriger, étendre... En attendant qu'elles soient disponibles, voici une version légèrement modifiée¹ de la version originale de 1990.

Je ne puis être tenu responsable de l'état des versions qui ont été copiées sur d'autres sites. Seule peut être considérée comme à jour la présente version de ce site : <<http://jacques-andre.fr/faqtypo/lessons.pdf>>.

© Jacques ANDRÉ
version d'octobre 2003
révisée en continu², la dernière fois le 12 novembre 2008

Merci de signaler toute erreur à :

Jacques ANDRÉ
Irisa/Inria-Rennes
Campus de Beaulieu
F-35042 Rennes CEDEX

Jacques.AndreNN@orange.fr avec NN=35

1. Principales différences : mise en page, plan, ajouts de quelques *URL*, mise à jour de la bibliographie et... correction de fautes « de frappe » qui m'avaient été signalées (merci aux lecteurs passés et futurs...). En revanche, je n'ai pas encore ajouté de compléments, ni modifié la présentation de certaines règles ni revu mes choix sur certains principes de façon à m'approcher de l'*Orthotypographie* de Jean-Pierre Lacroux (voir référence [5], page 49).

2. Grâce aux corrections suggérées par Marwan Auger, Guillaume Becq, Guillaume Cabanac, Yves Cinotti, Pierre Dauchy, Laurent Douchin, Gilles Esposito-Farèse, Alain Fossé, René Fritz, Fabien Galand, Xavier Gnata, Henri Jabot, Charles Levert, Claude Lenormand, Jean-Baptiste Luciani, Olivier Miakinen, Geneviève Naud, Serge Paccalin, Patrick Percot, Normand Perron, Éric Picheral, Jean-Baptiste Rouquier, Filippo Rusconi, Arnaud Schmittbuhl, Gerhardt Stenger, Michel Taton et Patrice Tréton que je tiens à remercier ici.

6 Bibliographies : sérieuses références exigées

Les références bibliographiques sont une source constante d'erreurs dans les manuscrits de thèses, dans les publications soumises aux revues, et maintenant sur le *web*. Voici donc quelques principes permettant d'éviter la majorité de ces erreurs.

Tout d'abord, voici un extrait des (anciennes) instructions aux auteurs de la revue *TSI – Technique et science informatiques*.

Le but des références bibliographiques est double :

1. hommage, honnêteté vis-à-vis des précurseurs, renvoi aux preuves de ce que l'on avance ;
2. moyen pour le lecteur de s'informer davantage.

Toute référence doit être exploitable par le lecteur. On citera donc, chaque fois que ce sera possible, un article publié dans une revue plutôt qu'un rapport interne d'université ou d'entreprise ; lorsqu'un congrès a fait l'objet d'une publication en volume, c'est celui-ci qu'il convient de citer et non les actes provisoires distribués aux participants.

On s'abstiendra absolument d'inclure des références du type « Dupond, note manuscrite » ou « Dupont, communication personnelle » qui peuvent être avantageusement remplacées, le cas échéant, par une note en bas de page, voire dans un bref paragraphe de remerciements.

Ce qui en bon français veut dire qu'il faut notamment donner des références complètes et exactes, donc les vérifier avant de les publier²⁵. Cette recommandation s'applique encore plus aujourd'hui

25. On a tous vu ces références erronées qui se propagent, par des couper-coller, d'un article à l'autre ; sans oublier ces références à des livres ou articles qu'on n'a pas lus mais qu'il est de bon ton de citer.

aux *URL* dont il convient de vérifier la pérennité avant de les inclure dans quelque document que ce soit.

Il y a deux aspects liés à la bibliographie : le référencement (comment appeler et comment lister des références) et le libellé des références, ce dernier point étant le plus important ici.

6.1 Référencement

La façon d'appeler et de donner les références bibliographiques dépend en général de la maquette de la revue, du livre, des actes, etc. où l'on publie, que ce soit sous forme papier ou sous forme numérique. Il faut alors se conformer aux « instructions aux auteurs » données par l'éditeur (par exemple pour *Technique et science informatiques* à <http://tsi.e-revues.com/>). Il y a en gros deux méthodes.

1. La première, surtout utilisée dans les sciences humaines, consiste à mettre les références dans des notes (en bas de page, en marge ou regroupées en fin d'ouvrage). Cette méthode a l'avantage de combiner commentaires et références bibliographiques et, quand la note est en bas de page ou en marge, d'en donner accès immédiatement sans avoir à feuilleter le reste de l'article (ou à cliquer pour aller chercher la page voulue). Mais lorsque l'on veut citer plusieurs fois le même ouvrage et qu'on ne veut pas tout répéter, on doit utiliser tout un vocabulaire un peu abscons fait d'expressions telles que *op. cit.* (ouvrage cité), *id.*, *ibid.* (pour *idem*, *ibidem*), etc. Voici une note typique²⁶.
2. En informatique, on utilise plutôt une seconde méthode qui consiste à appeler les références dans le texte et de regrouper ces références à la fin de l'article ou de l'ouvrage (triées par ordre alphabétique du premier auteur, par date, par ordre d'appel, etc.). L'appel peut se faire par une expression entre crochets ou parenthèses, en supérieur, etc. ; cette expression peut être un numéro, une abréviation, un nom en entier..., avec parfois une précision sur la pagination ; elle permet de repérer la référence dans la liste sans difficulté. Exemples : (PEN82) [Pendibidu] [Pen82a, p. 124], mm^{pen82} ou, comme ici, [4], etc. Tout ceci relève donc de la maquette et nous n'en parlerons plus.

26. [Extrait de Anthony GRAFTON, *Les origines tragiques de l'érudition – une histoire de la note en bas de page*, Le Seuil, Paris, 1998, note 8, page 194.] H.E. Davis, BA, *An Examination of the Fifteenth and Sixteenth Chapters of Mr Gibbon's History of the Decline and Fall of the Roman Empire*, Londres, 1778, p. 11 (cité par Gibbon – c'est lui qui souligne – dans les *Miscellaneous Works*, éd. John, lord Sheffield, Londres, 1814, IV, p. 523). Gibbon écrit dans ses *Mémoires* que Davis « prétendait s'en prendre, non pas à la foi, mais à la bonne foi de l'historien » (*op. cit.*, p. 160).

6.2 Libellé des références bibliographiques

Qu'elles soient en bas de page ou à la fin d'un ouvrage, les bibliographies doivent respecter un certain nombre d'usages. Il n'y a pas de norme²⁷ mais des « marches » propres à telle ou telle revue ou maison d'édition. Là encore, il faut respecter les choix de l'éditeur. Mais, en gros, on trouve un peu toujours la même chose.

Le principe de base est de mettre :

- en petites capitales le nom du (ou des) auteur(s) ;
- en italique le nom de l'œuvre qui, selon le cas, est soit le titre du livre ou de la thèse, soit le titre de la revue, de la collection (rapports de recherche par exemple) ou des actes du colloque ;
- entre guillemets le titre lorsqu'il s'agit d'un article ou d'un chapitre de livre ;
- en romain le reste des informations utiles (éditeur, lieu, dates, volume, numéro, pages, etc. sans oublier maintenant les éventuelles *URL*).

Les références bibliographiques se définissent très bien comme des éléments structurés formés d'une concaténation de champs, chacun ayant sa propre typographie ; d'ailleurs, certains formateurs travaillent ainsi²⁸. On n'a alors que peu de chances de faire des erreurs de typographie.

27. En particulier il ne faut pas confondre l'écriture des références bibliographiques dans une revue, avec l'écriture des fiches (ou notices, etc.) des inventaires des bibliothèques pour lesquelles il existe des normes (p. ex. Afnor Z) mais trop pauvres pour l'édition.

28. Citons notamment BibTeX <<http://www.loria.fr/services/ctan/>> utilisé avec L^AT_EX, mais aussi d'autres formateurs comme Framemaker, voire des produits XML. L'idée est de compiler une base de données de telles références et de ne prendre que les références utiles pour l'article en cours d'écriture. Ainsi, le livre pris comme exemple ci-après en 6.2.1 est défini comme suit :

```
@BOOK{nebut-unix}
author= "Jean-Louis Nebut"
title = "UNIX pour l'utilisateur. Commandes et langages de
commande"
publisher="éditions Technip" place="Paris" date="1990"
pagenumber="305".
et il est composé en fonction de la maquette demandée pour le document.
```

Voici quelques exemples des principaux types de documents à citer.

6.2.1 Livre

Le titre est considéré comme l'œuvre et se met donc en italique.

J.-L. NEBUT, *UNIX pour l'utilisateur. Commandes et langages de commande*, éditions Technip, Paris 1990, 305 p.

6.2.2 Chapitre dans un livre

Le livre reste l'œuvre ; c'est donc lui, et lui seul, qui prend l'italique.

G. LORETTE et J.-P. CRETTEZ, « Reconnaissance de l'écriture manuscrite », *Traité d'informatique*, Techniques de l'Ingénieur, 1998, ch. H 1358, 18 p.

6.2.3 Article dans une revue

C'est la revue qui est l'œuvre, donc seul son titre est en italique.

M. PREVOSTO, M. OLAGON, A. BENVENISTE, M. BASSEVILLE & G. LE VEY, « State space formulation, a solution to modal parameter estimation », *Journal of Sound and Vibration*, vol. 148, n° 2, 1990, p. 123-125.

6.2.4 Communication à congrès

Ce sont les actes qui constituent l'œuvre (donc le titre des actes est en italique).

Bertrand COÛASNON and Ivan LEPLUMEY, "A Generic Recognition System for Making Archives Documents Accessible to Public", *Proceedings of the Seventh International Conference on Document Analysis and Recognition (ICDAR'2003)*, (Apostolos Antonacopoulos ed.), IEEE Society, August 2003, p. 228-229; <<http://csdl.computer.org/dl/proceedings/icdar/2003/1960/01/1960010228.pdf>>.

6.2.5 Rapport interne

On peut mettre le nom de la série en italique.

B. MICHEL, « Gothic Memory Management : a Multiprocessor Shared Single Level Store », *Rapport de recherche Inria*, n° 1202, mars 1990.

6.2.6 Thèse

Le mémoire est l'œuvre ; son titre, et lui seul, est donc en italique.

T. DANIEL, *Traitement numérique d'images appliqué à l'analyse texturale de roches déformées*, Thèse de l'université de Rennes 1, 17 juin 1989.

6.3 Quelques points importants

— La place des prénoms (avant ou après le nom) et leur composition (entre parenthèses, abréviation ou non, etc.) relèvent du style de la publication.

— S'il y a plusieurs auteurs, il faut les mettre tous²⁹ et éviter l'abréviation *et al.* qui, d'une part, n'est pas française et, d'autre part, est un peu vache pour les autres auteurs³⁰.

— Il ne faut pas copier la typographie utilisée sur les couvertures des livres (par exemple tout en majuscules grasses) mais celle utilisée, en général, dans les premières pages de titres. Il est souvent important d'ajouter également le sous-titre éventuel.

— Les références bibliographiques sont un lieu idéal pour employer des abréviations conventionnelles, tant dans les noms de revue (p. ex. *J. ACM* pour le *Journal of the Association of Computing Machinery* ou *LNCS* pour *Lecture Notes in Computer Science*) que pour les références elles-mêmes (chap., vol., p., etc.) lesquelles sont parfois omises, le contexte permettant de les deviner (« 1998, 6, 2, 12-23 » signifiant « 1998, volume 6, numéro 2, pages 12 à 23 »).

— L'abréviation de « pages » est « p. » (en anglais « pp. ») et on sépare les numéros par un tiret court « p. 12-34 » (en anglais par un moyen « pp. 12-34 »).

— Il vaut mieux respecter la typographie de la langue utilisée pour la publication que l'on cite. Mais, dans une publication française, on ne met pas en italique les termes étrangers (sauf le nom d'œuvre) d'une référence bibliographique.

— Si on donne un article publié électroniquement, il faut non seulement donner son *URL*, mais aussi les noms d'auteurs, le titre de la page, etc. Par exemple, voir la référence [9] page 49.

29. Rappel : en français on écrit « Jean AYMAR, Pierre QUIROULE et Jean TRANSEN » (une seule virgule) et en anglais « Jean AYMAR, Pierre QUIROULE, and Jean TRANSEN ».

30. On ne voit pas en informatique de publications écrites par... 117 auteurs comme en physique des particules.

6.4 Titres français et publications à l'étranger

Les bibliographies d'auteurs français pèchent souvent par un côté un peu trop « le français n'est pas adapté aux textes scientifiques ». Il n'y a pas de honte à citer un article français dans une revue étrangère. Voici quelques exemples de citations de livres et articles parus en français puis traduits en anglais ou réciproquement.

Dans une revue de langue anglaise

[Montagné70] MONTAGNÉ J., *Théorie des graphes*, Dunœud, Paris, 1970. {Translated into English as *Graph Theory*, Adidas-Voley, 1974.}

Ne croyez pas que les éditeurs américains n'utilisent pas de lettres accentuées (même capitales et petites capitales) : si vous ne les mettez pas, ils ne les inventeront pas ; si, par contre, vous les mettez, alors ils les respecteront. Par ailleurs, faites confiance aux rédacteurs : ils sauront bien corriger vos références si elles leur paraissent trop longues. Là encore, ils ne rajouteront pas un titre français si vous ne le leur demandez pas explicitement.

Dans une revue française Ne pas hésiter à aider les lecteurs en leur signalant tout ce qui existe en français.

[Montagné70] MONTAGNÉ J., *Théorie des graphes*, Dunœud, Paris, 1970.

Il n'y a aucune raison de citer la traduction américaine.

[Adore90] ADORE, *PreCursiv Reference Manual*, Adidas-Voley, Writing, 1990. {Traduit en français : *Manuel de référence du langage PreCursiv*, Dunœud éd., Paris, 1991.}

L'origine est respectée et le lecteur francophone sera bien content de trouver cette traduction.

[Transen92] TRANSEN J., « α -laval results on the 887th leg of the centipede », *Intern. Journal of Comput. Sc.*, 24, 8, 12–34, 1992. {voir aussi : « Résultats du test α -laval sur la 887^e patte du mille-pattes », *Publication interne de l'uPs*, n° 98, juin 1991.}

En effet, beaucoup d'articles publiés en anglais par des Français font d'abord l'objet d'une version française. Alors, autant en faire profiter les gens !